



Liminaire CTL 13/07/2021

Monsieur le Président,

La CGT vous alerte à nouveau sur la situation dégradée des services, qui cumulent suppressions et vacances d'emploi, dans un contexte de réorganisations contraintes. Ce contexte est aggravé par la crise sanitaire et vos décisions qui ne prennent pas en compte la réalité du terrain.

La documentation des sujets à l'ordre du jour semble, au premier abord, plus étoffée qu'habituellement. Cependant, comme nous l'avions dénoncé lors des CT précédents, elle occulte totalement les conséquences de vos projets sur les conditions de travail.

Au sujet de l'accueil des centres des finances publiques, ici même lors du comité du 12 juillet 2020, vous aviez annoncé que l'accueil du public était une des priorités de la DRFiP. En septembre, vous nous avez proposé un groupe de travail pour le 19 octobre. Le constat unanime des représentants du personnel a été que cette réunion n'avait rien d'un GT. Ce fut une tentative inutile de nous vendre la future organisation de l'accueil dans votre déclinaison du NRP.

Aujourd'hui, sous couvert d'harmonisation de l'ouverture des CFP, vous nous consultez sur un projet qui sera éventuellement modifié et de nouveau soumis à l'avis du CT. Cela confirme une nouvelle fois l'incapacité de la direction à construire ses dossiers en mode projet.

En parallèle, depuis le 1^{er} juillet vous avez mis fin à la présence de vigile à l'accueil des CFP, au prétexte de fin de l'état d'urgence sanitaire, alors que les limitations d'accueil et le respect des jauges restent d'actualité. Malgré nos courriels et contacts directs, vous n'avez toujours pas pris de mesures pour éviter d'exposer les agents qui assurent au pied levé le filtrage à l'accueil.

De plus, les seules informations officielles accessibles tant sur le site : « *Service-Public.fr* » que sur les serveurs vocaux des CFP sont erronées. De quoi susciter des réactions inappropriées à des personnes se faisant refouler alors qu'elles pensaient légitimement accéder à nos services !

S'il n'y a eu aucun incident grave, c'est grâce à l'engagement des agents et des chefs de services qui font au mieux, en s'exposant et s'adaptant avec des moyens de fortune. En revanche, il est de votre responsabilité de donner des consignes adaptées et de mettre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Celle-ci est d'autant plus sensible que depuis le 19 juin 2021, sur l'ensemble du territoire national, le plan Vigipirate est placé au niveau "*sécurité renforcée - risque attentat*" mettant ainsi l'accent sur la sécurité des bâtiments publics.

Le sentiment d'abandon que peuvent légitimement ressentir les agents, est également renforcé par les dernières annonces du 6 juillet lors de la conférence sur les perspectives salariales de la Fonction Publique.

La valeur du point d'indice a décroché de 22% par rapport à l'inflation. Plusieurs centaines d'euros manquent chaque mois sur la fiche de paye. Depuis 2000, deux fois plus d'agents sont rémunérés au niveau du SMIC à SMIC +10%, sans perspective d'amélioration. La proposition du gouvernement la plus médiatisée est l'augmentation annoncée, pour 2022 de 40 à 100 €, pour les agents C. Cette annonce est injuste pour l'ensemble des agents, quelques soient leurs grades. Non seulement, la perte de pouvoir d'achat n'est pas compensée, mais cette annonce est un leurre : elle comprend les 15 € de participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire et l'octroi d'une réduction d'ancienneté d'un an pour le passage à l'échelon supérieur (25 à 85 €).

A l'écoute des personnels, la CGT s'est engagée auprès de tous les agents de la DRFiP pour définir leurs revendications et élaborer les moyens d'action pour les satisfaire. Nous souhaitons améliorer le sort des agents et, dès à présent nous allons tout mettre en œuvre pour que vos projets prennent en compte leurs attentes.

Lyon, le 13 juillet 2021